

DISPOSITIF « SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS »

AX LES THERMES

1 – POSTE	<ul style="list-style-type: none">☞ Intitulé : Poste d'enseignant dans le cadre du Dispositif « Scolarisation des enfants de moins de 3 ans »☞ Lieu d'exercice : Ecole maternelle d'Ax-les-Thermes (1 poste)☞ Dispositions : Accueil et scolarisation des enfants de moins de 3 ans des communes de la Communauté de Commune des Vallées d'Ax☞ Public concerné : Ce poste est accessible à tous les enseignants du premier degré intéressés par ces fonctions.
2 – MISSIONS	<ul style="list-style-type: none">☞ Mettre en œuvre, dans ses missions d'enseignement, un accueil et une scolarisation adaptés aux besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans dans le respect des textes qui régissent le fonctionnement de l'école maternelle, plus particulièrement dans le cadre de la circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012 et d'un projet établi en lien avec la CCVA (*) compte tenu des conditions et contraintes qui y sont liées (présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel adapté, rythmes spécifiques, ...)☞ Etre un acteur majeur de l'élaboration du projet particulier de la classe, inscrit dans le projet d'école ;☞ Développer un partenariat spécifique avec l'ATSEM affectée à la classe de façon à créer les conditions d'accueil et d'apprentissage appropriées à de très jeunes enfants ;☞ Conduire, en tant que membre de l'équipe pédagogique de l'école, une action pédagogique innovante ;☞ Conduire un travail partenarial important avec la collectivité territoriale et les structures d'accueil de la petite enfance ;☞ Etablir une relation de confiance avec les familles et mettre en œuvre des modalités favorisant l'implication de celles-ci pour faciliter la première scolarisation des jeunes enfants, notamment en établissant des contrats individualisés et évolutifs ;☞ Assurer le suivi au moyen d'une concertation régulière avec la CCVA (*) et les différents services chargés de la petite enfance.
3 – QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none">☞ Bonne connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques, de ses objectifs et de ses attentes ;☞ Connaissance des besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans ;☞ Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute, adaptabilité ;☞ Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats ;☞ Volonté de s'engager dans une démarche innovante ;☞ Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes PE/ATSEM) ;☞ Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager ;☞ Compétences dans la création et la formalisation d'outils professionnels à l'intention des élèves, des parents, des partenaires, de l'institution.

* CCVA : Communauté de Communes des Vallées d'Ax

Personne en charge du dossier : **Mme HOUADEC Virginie**

IEN FOIX Haute-Ariège et Pyrénées Cathares

Tél : **05.67.76.52.77**